

La longue gestation du *dictionnaire des écrits de l'Ontario français*

Paul-François Sylvestre

Numéro 91, mars 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/41863ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sylvestre, P.-F. (1997). La longue gestation du *dictionnaire des écrits de l'Ontario français*. *Liaison*, (91), 6–6.

LA LONGUE GESTATION DU ***DICTIONNAIRE DES ÉCRITS DE L'ONTARIO FRANÇAIS***

Une équipe de chercheurs et de rédacteurs travaille présentement à la construction d'un véritable monument à la mémoire de notre patrimoine littéraire. Ces hommes et ces femmes réunissent leurs forces pour mettre au monde le **Dictionnaire des écrits de l'Ontario français** (DÉOF). Lancée en 1981, l'idée d'un tel ouvrage revient à Fernand Dorais et Gaétan Gervais, deux professeurs de l'Université Laurentienne, à qui se sont joints d'autres chercheurs de la province. Depuis 1987, un comité scientifique composé de dix professeurs du Canada français préside à l'élaboration du DÉOF. L'équipe multidisciplinaire est sous la direction de Gaétan Gervais, historien, et de Jean-Pierre Pichette, ethnologue.

De par sa nature, un dictionnaire est un ouvrage complexe. Le DÉOF n'échappe pas à cette règle, puisque son contenu est à la fois ambitieux et audacieux. Il se veut le répertoire descriptif de tous les écrits publiés entre 1613 et 1993, qu'il s'agisse de livres, de brochures, de journaux ou de revues. Le critère de sélection est simple : l'ouvrage retenu doit se rattacher à l'Ontario français, soit par son auteur, soit par son sujet. Si l'auteur est né en Ontario, tous ses écrits sont retenus ; si l'auteur a œuvré en Ontario, seuls les écrits de sa période de résidence ontarienne sont retenus. Les écrits d'une personne de l'extérieur peuvent être incorporés au DÉOF si le sujet a trait à l'Ontario français.

Le contenu du dictionnaire sera on ne peut plus varié car on y trouvera la description de quelque 3 000 ouvrages écrits par environ 800 auteurs différents dans les domaines suivants : histoire (811 titres), poésie (316), romans (259), religion (228), sciences sociales (192), études littéraires (182), journaux (149), biographies (137), périodiques (93), contes et nouvelles (92), folklore (88), éducation (78), théâtre (75), linguistique, philosophie, droit, beaux-arts et voyages (chacun de ces domaines comptant moins de 70 titres).

Selon Gaétan Gervais, la période de la Nouvelle-France est particulièrement riche en documents puisqu'elle renferme plusieurs récits de voyages ainsi que les *Relations* des pères Jésuites. Si la période qui s'étend de 1760 à 1860 compte peu d'ouvrages, celle qui commence avec la Confédération regorge d'écrits que l'on doit à la plume de fonctionnaires venus s'établir à Ottawa. Plus tard, certains historiens séjourneront aussi dans la capitale et écriront d'importants ouvrages. C'est le cas de Robert Rumilly qui a vécu en Ontario de 1936 à 1948.

Le DÉOF remontera aussi loin qu'à Samuel de Champlain (1613) et s'arrêtera à 1993, question d'imposer une limite qui permettra de terminer le travail avant l'an 2000. La gestation sera aussi longue car, à l'heure actuelle, il n'y a que 800 des 3 000 titres qui ont fait l'objet d'une description finale. Il faudra 250 rédacteurs qui feront des recensions, de 1997 à 1999, puis au moins un an de travail d'édition.

Et comment réussit-on à payer les factures d'un projet aussi colossal ? Pendant les premières années ou les premières phases de travail exploratoire, les employés ont été rémunérés grâce à des programmes de création d'emploi et à une subvention de 25 000 \$ du Conseil des Arts du Canada. Au total, le gouvernement fédéral a investi tout près de 250 000 \$. Le gouvernement ontarien a été aussi généreux, puisque l'équipe du DÉOF bénéficie, depuis 1992, d'une subvention de 250 000 \$ versée par le ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs.

Même si le **Dictionnaire des écrits de l'Ontario français** ne renfermera pas de notes biographiques, ses responsables en compilent et pourraient ainsi préparer le terrain pour un autre répertoire-monument à la mémoire de notre patrimoine littéraire. À suivre...

Paul-François SYLVESTRE